

ID: 087-218706505-20250331-D2025CCAS07-DE

## **Note pour Budget CCAS 2025**

Le projet de budget 2025 est dans la continuité des budgets précédents. Le montant global des dépenses prévues est de 110 000€.

Un montant de 30 000€ est prévu pour les charges à caractère général, dont 17 200€ pour la commande des colis des aînés et 11 100€ pour le repas des aînés.

Concernant le personnel, une somme de 49 000€ est allouée au Chapitre 12. Cette somme englobe le personnel permanent et le service du repas des aînés.

La prévision pour les aides est de 31 000€ au Chapitre 65.

En plus de la recette du CD87 pour la gestion des dossiers d'aides sociales qui est estimée à 500€, la subvention d'équilibre de la commune de Feytiat vient soutenir l'action sociale du CCAS et permet ainsi au budget d'être voté en équilibre. Elle est prévue à hauteur de 109 500€ pour l'année 2025.

Le CCAS de Feytiat ne prévoit pas d'investissement en 2025.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025
CHAPITRE 002 : Résultat de fonctionnement reporté	
CHAPITRE 011 : Charges à caractère général	30 000,00
Art : 60623 - Alimentation	7000
Art: 60628 - Autres fournitures non stockées	350
Art : 60632 - Fournitures de petit équipement	600
Art : 61358 - Locations mobilières	1000
Art : 6161 - Assurances multirisques	400
Art : 6182 - Documentation générale	300
Art : 6188 - Autres frais divers	50
Art : 6232 - Fêtes et cérémonies	200
Art : 6234 - Réception	1500
Art : 6234 - Réception	17000
Art : 6234 - Réception	900
Art : 6236 - Catalogues et imprimés	550
Art : 6281 - Concours divers (cotisations)	50
Art : 637 - Autres impôts, taxes, (autres organismes)	100
CHAPITRE 012 : Charges de personnel (refacturation)	49 000,00
Art : 6215 - Charges de personnel et frais assimilés	49000
CHAPITRE 65 : Autres charges de gestion courantes	31 000,00
Art : 65111 - Participations CCAS	17200
Art : 65134 - Aides	11300
Art : 65138 - Autres secours	2500
TOTAL GENERAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	110 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2025
CHAPITRE 74 : Dotations et participations	110 000,00
Art : 7473 - Départements	500,00
Art : 74748 - Communes	109 500,00
TOTAL GENERAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	110 000,00